

ÉCHOLOGOS AUVERGNE

53 rue des Sauzes

63170 AUBIERE

Gières, le 30 avril 2007

N/ref. : JPO/ED/0705053

N°TVA : FR44 315 732 909

Objet : Tallard – collègue

Note d'honoraires n°02

ESQ 100 % de 0.....	0,00
APS 100 % de 2 370,79.....	2 370,79
APD 0 % de 4 030,34.....	0,00
PRO 0 % de 5 725,46.....	0,00
ACT 0 % de 0.....	0,00
VISA 0 % de 0.....	0,00
DET 0 % de 0.....	0,00
AOR 0 % de 0.....	0,00
Révisions.....	0,00
<i>Sous-total</i>	2 370,79
Acomptes précédents.....	0,00
Reste dû.....	2 370,79
T.V.A. 19,60 %	464,67
Montant T.T.C.....	2 835,46

La présente note d'honoraires est arrêtée pour la somme de deux mille huit cent trente cinq euros et quarante six centimes T.T.C.

- A régler au plus tard le 15 juin 2007.
- En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités prévues au CCAP.
- Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.